
BCF Arena, Fribourg

Cette assemblée est présidée par M. Hans Zurkinden (HZu), Président.

Tractanda :

1. Mot d'accueil + nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal du 5 novembre 2021 + décharge
3. Rapport du président 2021 + décharge
4. Rapport du chef technique 2021+ décharge
5. Comptes 2021 - rapport des réviseurs des comptes et approbation
6. Budget 2022
7. Election - organe de contrôle
8. Statuts : modification selon demande Plusport
9. Programme 2022
10. Divers
11. Clôture

1. Mot d'accueil et nomination des scrutateurs

HZu ouvre l'assemblée à 18h36 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes et en les remerciant pour leur présence à la BCF Arena. Il informe que le comité a décidé, cette année, de changer de lieux.

Il procède à la nomination d'un scrutateur : Damien Gilliard est nommé à l'unanimité.

Il excuse Madame Monica Fernandez, membre du comité.

Participants : 55

Electeurs : 30

Bojan Seewer, Directeur, et Lorenz Sprünglin, membre de la direction, SSB Tavel sont chaleureusement accueillis.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 5 novembre 2021

Il informe que l'assemblée générale de 2021 n'avait pas pu avoir lieu au printemps comme à son habitude, ceci dû au Covid. Elle a été tenue, le 5 novembre 2021 à l'Université de Péroilles. Le souper n'avait pas pu avoir lieu, ceci dû à la situation sanitaire.

Le PV n'est pas lu. Il était disponible sur le site internet.

HZu demande si quelqu'un à des remarques ?

Le PV ne suscite aucun commentaire.

Le PV est adopté à l'unanimité

3. Rapport du président 2021

HZu mentionne que le rapport du président pour l'année 2021 était publié sur le site Internet. <https://www.sh-fr.ch/>. Il renonce donc à la lecture du rapport. En revanche, il aimerait soulever quelques points importants de l'année 2021. Voici les rétrospectives et données statistiques.

L'association compte 268 membres actifs, 160 membres avec cotisation annuelle, 217 membres passifs, 24 groupes sportifs et 11 disciplines.

Il informe que la situation était délicate, avec des interruptions dans les entraînements, il y a eu la mise en place de l'activité du fitness en plein air, les randos ont été maintenues. Les entraînements avaient lieu avec masques obligatoires.

Il informe que le 11 juillet 2021, la journée Plusport a pu avoir lieu mais sous une autre forme. Elle a eu lieu au Guintzet et avec un effectif réduit. La journée a été organisée par Viktor. Un repas a pu être partagé à la buvette du FC Richemont, généreusement mis à disposition par le club. Un grand merci au FC Richemont.

Le tournoi de basket et raftball n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2021.

HZu propose à l'assemblée de regarder une vidéo.

HZu informe que dans le courant de l'année 2021, l'administration a été réorganisée, suite au départ à la retraite d'Yvonne Volery. Il informe l'assemblée que l'association utilise la plateforme Clubdesk, qui est un programme qui permet de simplifier un certain nombre de processus.

HZu informe que le comité a également été restructuré. Il informe que Leila aide Viktor dans certaines tâches et que Marco Lepori a repris la responsabilité de l'organisation des randos.

HZu présente l'organigramme. Il mentionne que Rouven Steinemann et Monica Fernandez ont été élus à la dernière assemblée. Il informe l'assemblée que Monica s'occupe des finances et du controlling et que par ses connaissances elle est un soutien important pour le comité. En effet, les formulaires à compléter pour Plusport sont toujours plus complexes.

Il présente l'organigramme.

HZu mentionne également que le comité souhaiterait avoir un membre actif au sein du comité. Si une personne est intéressée elle peut volontiers en informer le comité ou HZu.

Le comité a été élu en 2021 pour 3 ans, les prochaines élections auront lieu en 2024.

HZu informe que Monsieur Lewyn Willa qui avait repris les tâches administratives de Yvonne a démissionné pour le 28 février 2022. Le poste de secrétaire est toujours à repourvoir à ce jour. Il informe que pour l'instant c'est lui-même qui exécute les tâches de l'administration.

Aujourd'hui 268 membres actifs, en 2011 il y avait 221 membres. Il y a une augmentation des membres actifs depuis 10 ans. Ce qui est positif pour nous. Il pense que ceci est dû à l'offre des nouveaux sports proposés. Par exemple la deuxième équipe de Raftball de Cressier.

HZu remercie chaleureusement les moniteurs et monitrices, les membres actifs et passifs tous les assistants, assistantes, les sponsors, le comité directeur et nos importants sponsors !

HZu demande s'il y a des questions ou des remarques. Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du chef technique 2021

Viktor Vujovic (VVu), chef technique, lit son rapport. Il souligne que l'association compte :

- 22 groupes
- 12 disciplines
- 42 monitrices, moniteurs, assistantes, assistants et aides
- 4 chefs de course (qui sont des guides de montagnes)
- 20 accompagnantes, accompagnants pour le groupe de randonnée

VVu informe qu'il y a eu une baisse de fréquentation des cours. Ceci est certainement une conséquence des interruptions des entraînements liée au Covid. Deux groupes ont dus être fermés.

Il demande aux membres de l'assemblée de faire de la publicité, autour d'eux, pour les entraînements hebdomadaires. Il informe que le comité a fait un flyers à cet effet.

VVu mentionne les démissions des monitrices et moniteurs :"

- Edith Clément (natation 2&3)
- Nadja Ruffieux (natation 2&3)
- Christophe Chassot (basket3)
- Mathilde Brosy (polysport)
- Maude Brosy (uni-hockey2)
- Eva Piccant (danse)
- *Aurore Martinez (congé maternité)*
- Christina Konstantinidi (natation 4)
- Franck Bugnard (natation5)
- *Halldis Vigen (natation1)*
- *Yvonne Volery (danse)*
- Pascal Borgognon (natation1)

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement au sein de l'association et une bonne continuation dans leur vie professionnelle et privée.

VVu mentionne les nouvelles/nouveaux monitrices et moniteurs engagés :

- Milena Kronmüller (natation 2&3, aquagym 2)
- Andreas Lottas (natation 2&3, aquagym 2)
- Pauline Cattin (natation 2&3, aquagym 2)
- Malou Fragnière (natation 2&3, aquagym 2)
- Halldnis Vigen (natation 1)
- Amandine Descloux (danse)
- Yanna Nemmar (rafroball 1, natation 4&5)
- Cecilia Roncoroni (gymnastique)
- Yanna Nemmar (gymnastique)
- Maud Golighly (polysport)
- Matteo Nobrega Da Silva (polysport)
- Christophe Bugnard (natation 4)
- Priscilla Moreira Dutra (natation 5)
- Fabienne Ballif (rafroball 2)
- Stefan Bertschy (rafroball 2)

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement et plein de succès.

Il informe que Yvonne Volery et Halldis Vigen vont cesser de donner les cours dès juillet 2022.

Il informe que Leila est une précieuse aide pour le secteur sport et l'en remercie chaleureusement.

Manifestations et tournois :

- Guintzet tournoi Polysportif Plusport organisé par Viktor
- Tournoi de raftball organisé par Rouven
- Tournoi de basket organisé par Damien

Un grand merci à ces personnes pour l'organisation de ces journées sportives.

Prochaines grandes manifestations : National Games St-Gall

VVu donne les informations suivantes :

- Date : 15-19 juin 2022
- 3 groupes y participeront
 - o Basket (Damien)
 - o Natation (Leila)
 - o Athlétisme (Viktor)
- L'organisation de cette manifestation : Leila

Collaboration avec d'autres associations et services:

- Fédération Fribourgeoise de natation (FFN)
- Swissbasket (Mike Wildi)
- Service du sport de la Ville de Fribourg (Jonathan Buchs)
- Service du sport de la Ville de Bulle (Philippe Fragnière)
- Service du sport du canton de Fribourg (Dominik Hugi)

VVu informe que le SHF participe aux différents comités de la FFN. Swissbasket nous a offert des casquettes et différents gadgets.

Le service du sport de la Ville, nous considère comme un club sportif et nous invite régulièrement à différents événements.

Le service du sport de la Ville de Bulle a également pris contact avec nous, des échanges vont se poursuivre en 2022.

Le AFS du canton de Fribourg

VVu remercie tous les acteurs qui font que l'association puisse perdurer et offrir des activités diversifiées à ses membres.

Il remercie également Christophe Chassot qui n'est plus moniteurs mais qui est une précieuse aide dans de nombreuses situations.

Charly demande s'il y a toujours l'association sport handicap de Bulle. HZu répond, que le comité avait démissionné et c'est des raisons que on n'a pas actuel des contacts avec le club SHF sud.

VVu demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques. Ceci n'étant pas le cas, il passe à l'approbation du rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Comptes 2021

Françoise Grossrieder (FGr) présente les comptes 2021, qui dégagent un bénéfice de CHF 48'046.05. Les dépenses totales représentent CHF 94'679.60 tandis que les recettes s'élèvent à CHF 142'725.65.

FGr informe que des provisions ont été dissolus à hauteur de CHF 35'000.00.

Le bilan au 31.12.2021 et le compte de pertes & profits 2021 ne suscitent aucune question.

Rapport de l'organe de révision

Le rapport sur l'exercice 2021 écrit par la Fiduciaire Maradan à Farvagny, société chargée de la révision des comptes, est lu par Monsieur Philippe Yerly.

Le rapport de l'organe de révision ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les comptes et le bilan 2021 sont adoptés à l'unanimité.

6. Budget 2022

Françoise Grossrieder (FGr) présente le budget 2022 qui dégagent une perte de CHF 34'750.00. Les dépenses totales budgétisés sont de CHF 205'250.00 tandis que les recettes de CHF 170'500.00.

Charly demande pourquoi il y a une telle différence entre les comptes 2021 qui représente un bénéfice CHF 48'406.05 et le budget une perte de CHF 34'750.00.

HZu répond en mentionnant qu'en 2021 le SHF a reçu un certain montant pour des aides financières liées au COVID. La dissolution de CHF 35'000.00 de provisions a également un impact positif sur le résultat.

HZu mentionne que le comité mettra tout en œuvre pour que le résultat effectif des comptes 2022 soit meilleur. Notamment en recherchant des donateurs.

7. Élection – nouvel organe de révision

FGr informe que conformément aux statuts de l'association, le SHF doit élire un nouvel organe de révision. Cet organe sera élu pour une durée de 3 ans.

Le comité a demandé deux offres auprès des fiduciaires suivantes

- Gefid SA à Marly
- NBA Audit SA à Villars-sur-Glâne

Les deux fiduciaires ont fait une offre à CHF 2'000.00 HT, cela représente un montant TTC de CHF 2'154.00.

Le comité propose de donner ce mandat à la Fiduciaire Gefid SA, à Marly.

L'assemblée élit à l'unanimité la Fiduciaire Gefid SA pour une durée de 3 ans soit pour la révision des comptes 2022/2022/2024.

Élection membre d'honneur et jubilés (n'est pas un point du tractanda)

Hans propose à l'assemblée de nommer Yvonne Volery comme membre d'honneur, il explique l'historique des activités d'Yvonne sein de l'association sport handicap Fribourg et tout ce qu'elle a apporté pour l'association. Il remercie Yvonne pour toutes ces années d'activité !

L'assemblée accepte à l'unanimité et avec de chaleureux remerciements pour Yvonne. HZu donne à Yvonne un certificat de membre d'honneur.

Il présente les jubilés, il les remercie et les félicite.

Jubilés 10 ans	Magali Cambridge, Patricia Ghidelli, Samir Zeka, Leila Malki
Jubilés 25 ans	Christophe Chassot, Damien Gillard
Jubilés 30 ans	René Rotzetter, Yvonne Volery
Jubilés 40 ans	Charly Weber
Jubilés 20 ans	Hans Zurkinden

HZu donne un diplôme à tous les jubilés présents.

8. Modification des statuts

Rouven Steinmann (RSt) informe l'assemblée que le SHF doit modifier les statuts sur demande de Plusport.

Il y a deux points à approuver :

Premier point (Charte antidopage et éthique)

Notre association faîtière est membre de Swiss Olympic, l'association faîtière du sport suisse. Plusport Suisse, ainsi que ses clubs membres, sont tenus de reconnaître et de vivre la "charte éthique" actuelle du sport suisse. **Sport Handicap Fribourg** se soumet à la charte antidopage et à la charte éthique du sport suisse conformément aux statuts de Plusport Suisse (plusport.ch/PLUSPORT/A propos de PLUSPORT/Concept directeur & statuts/Éthique dans le sport). Le Statut concernant le dopage et le Statut concernant l'éthique sont contraignants pour nous en tant qu'association, c'est-à-dire également pour nos structures, nos dirigeants et nos membres. A partir du 1.1.2022, le service spécialisé Swiss Integrity Sports (sportintegrity.ch) sera le point de contact en cas d'irrégularités dans le sport (par ex. abus sexuels, abus, corruption, dopage, etc.). Les violations présumées du Statut concernant le dopage ou du Statut concernant l'éthique font l'objet d'une enquête par Swiss Sport Integrity. La Chambre disciplinaire du sport suisse (ci-après : Chambre disciplinaire) est compétente pour évaluer et sanctionner les violations constatées du Statut concernant le dopage et du Statut concernant l'éthique. La chambre disciplinaire applique ses règles de procédure. Les décisions de la chambre disciplinaire peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, à l'exclusion des tribunaux étatiques, dans un délai de 21 jours à compter de la réception de la décision motivée.

RSt donne des explications quant à ce premier point et demande d'il y a des questions ou remarque avant de passer à l'approbation de ce point.

Charly demande s'il s'agit d' un nouvel article ou si c'est dans les annexes que les modifications sont apportées.

La charte sera antidopage est mise en lien et retrouvable par celui-ci. Nos statuts sont modifiés mais la charte n'y est pas intégré en tant que telle.

Il passe au vote de cette modification des statuts.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

Deuxième point (exclusion, dissolution et liquidation)

RSt informe l'assemblée en quoi consiste ce point notamment :

Les membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de l'association ou qui portent préjudice aux intérêts de cette dernière peuvent être exclus par le comité. Le membre exclu peut recourir contre la décision du comité dans un délai de 30 jours auprès de l'assemblée. La décision finale est alors prise par l'assemblée générale.

Les biens résiduels au moment de la dissolution et après apurement de toutes les dettes (surtout des remboursements du sous contrat de prestations avec Plusport Suisse (subventions OFAS) de la période contractuelle en cours) doivent être affectés de manière exclusive et irrévocable à des institutions et/ou des organisations du canton de Fribourg bénéficiant de l'exonération de l'impôt et poursuivant un but semblable. Cette décision requiert la majorité des deux tiers des voix valablement exprimées lors de l'assemblée générale.

Ce point suscite des questions et des remarques :

Werner Hofstetter (ancien président) demande à l'assemblée de ne pas approuver ce point. Il n'est pas normal pour lui que le SHF ne puisse affecter les biens résiduels selon ses désirs. SHF était souvent précurseur dans ses activités, que les anciens et actuels membres du comité ont fait et font un travail énorme et qu'il n'est pas normal que les bénéfices résultants de la dissolution de l'association reviendraient à Plusport.

Le comité propose que les dettes dus à Plusport leur soient remboursés mais pas le bénéfice résultant d'une éventuelle dissolution.

Un membre de l'assemblée demande qui demande de faire ce changement. RSt lui répond qu'il s'agit de Plusport.

Charly informe qu'il est d'accord avec Werner Hofstetter. Il relève que les statuts actuels mentionnent déjà que faire en cas de dissolution de l'association. Il informe que Plusport encaisse chaque année des dons dont nous ne bénéficions pas.

Anita propose que le comité commence pour l'approbation de ce point en demandant qui est contre.

RSt demande à l'assemblée l'approbation à l'assemblée dans ce sens-là.

Décision de l'assemblée quant à l'approbation de ce point :

Contres	25
Abstention	5
Favorable	0

HZu remercie l'assemblée pour ces remarques et les échanges que ce point ont suscité. Il informe que le comité transmettra à Plusport la décision de l'assemblée.

9. Programme 2022

VVu présente le programme 2022. Il informe qu'il y a deux groupes qui ont dissolu :

- Natation
- Basquet

Il n'y a pas de changement concernant les autres groupes.

Les futures manifestations :

- Olympiades avec le HC Fribourg Gotteron et BCF Elfic Fribourg 11.06.2022
- National Games St-Gallen 16-19.06.2022
- Comeback à Macolin 10.07.2022

10 Divers

Charly remercie tout le comité, Hans en particulier, pour le travail accompli.

HZu demande s'il y a encore des questions ou des remarques. Ceci n'étant pas le cas, il remercie le comité et les différentes personnes pour l'organisation de l'assemblée.

10. Clôture

HZu clôture l'assemblée à 19h51.

FGr, 01.04.2022